



# **Document Référentiel**

# RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE









MEETFP

**Avril 2016** 

- Référentiel de métier-compétences
- Référentiel de certification
- Référentiel de formation

# Table des matières

EQUIPE DE F	PRODUCTION	2
Référent	iel de Métier-Compétences	4
PREMIERE P	ARTIE – Le métier de réceptionniste en hôtellerie	4
SECTION -	-1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER	5
1.1	Présentation du métier de réceptionniste en hôtellerie	5
1.2	Conditions d'entrée sur le marché du travail et cheminement professionnel	5
1.3	Equipements et matériels utilisés	6
1.4	Environnement et conditions de travail	7
1.5	Exigences du métier	8
SECTION 2 -	- DESCRIPTION DU TRAVAIL	10
- PF	ROCESSUS DE TRAVAIL	10
2.1	TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS	10
2.2	CONDITIONS DE REALISATION ET CRITERES DE PERFORMANCE	12
2.3	FREQUENCE RELATIVE, COMPLEXITE ET IMPORTANCE DES TACHES	18
2.4	CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES	19
2.5	SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION	21
SECONDE PA	ARTIE – Les compétences du métier	21
Compéte	nces générales et compétences particulières	22
Liste des	compétences générales et particulières	22
Référent	iel de Certification	23
EPREUVE N°	01 : Accueil du client	25
EPREUVE N°	02 Les attentes du client	27
EPREUVE N°	03 : Travail en équipe	29
EPREUVE N°	04 : Facturation, encaissement main courante	31
EPREUVE N°	05 : Marketing	33
EPREUVE N°	06 : Réservation	35
EPREUVE N°	07 : Secrétariat	37
EPREUVE N°	08 : Communication fonctionnelle	39
EPREUVE N°	09 : Informatique	41
Modalité de	certification	43
Présentation	n du programme de formation	44
Référent	iel de Formation	44
1 Synthè	se du programme de formation	46

2.	Buts du programme de formation	. 47
3.	Compétences visées	. 47
4.	Objectifs généraux	. 47
LES	MODULES DE FORMATION	. 49
١	MODULE RH1 : ACCUEIL DU CLIENT	. 49
ı	MODULE RH2 : LES ATTENTES DES CLIENTS	. 53
ı	MODULE RH 3 : TECHNIQUE DE TRAVAIL AVEC LES EQUIPES	. 55
ı	MODULE RH4 : FACTURATION, ENCAISSEMENT, MAIN COURANTE	. 57
ı	MODULE RH5 : TECHNIQUE DE MARKETING	. 59
ı	MODULE RH6 : RESERVATION	. 60
ı	MODULE RH7 : ROLE DE SECRETARIAT	. 62
١	MODULE RH 8 : COMMUNICATION FONCTIONNELLE	. 64
ı	MODULE RH 9 : INFORMATIQUE	. 66
GL	OSSAIRE	. 68

#### **EQUIPE DE PRODUCTION**

#### **EQUIPE D'ANIMATION DE L'AST**

KOTOSON Louise Mariella Méthodologue au DFPRC/MEETFP

#### **PROFESSIONNELS CONSULTES**

- RANDRIANANTOANDRO Dominique : Responsable hébergement d'Hôtel de France
- ANDRONIC Marie Rachelle : Responsable hébergement de l'Hôtel de Themes
- RAZAFITSIAROVANA Charlot : Réceptionniste de l'Hôtel VATEL
- ARIVEZO Telina : Réceptionniste de l'Hôtel Le Grand Mellis
- RAJERISON Sylviane : Directeur des Etudes et de l'Expertise au sein de MinTour

#### **FORMATEURS CONSULTES**

- LEON LAONG SENG Tidahitsara : Directeur du CFP Foulpointe
- TIDAHITSARA LEONG Jouvence : Secrétaire du CFP Foulpointe

#### **EQUIPE DE PRODUCTION DES REFERENTIELS**

- Les méthodologues de l'INFor, DFPRC, DCAQ, DET
- en collaboration avec Zakaria ROBISON

#### **ACCRONYMES**

RMC: Référentiel- métier- compétence

**AST :** Analyse de la Situation de Travail

**BEPC**: Brevet d'Étude du Premier Cycle

**CAP**: Certificat d'Aptitude Professionnelle

**EPI**: Équipement de Protection Individuelle

MECIE: Mise En Compatibilité des Investissements à l'Environnement

**HSE/MSE:** Health Security Environment

**BAC:** Baccalauréat

FHORM: Fédération des hôtelleries et Restaurateurs de Madagascar

**ASHORT**: Association des hôtelleries et des Restaurateurs de Tananarive

NTIC: Technologie l'Information et de la Communication

# Référentiel de Métier-Compétences

# PREMIERE PARTIE – Le métier de réceptionniste en hôtellerie SECTION -1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER

#### 1.1 Présentation du métier de réceptionniste en hôtellerie

Le réceptionniste accueille les clients à leur arrivée : il s'assure que leur voyage s'est bien passé, il présente les prestations de l'établissement, il fournit des informations sur les activités touristiques de la ville ou à proximité de l'hôtel. Il prend en charge le séjour du client jusqu' à son départ.

Le réceptionniste est également chargé du planning de réservations des chambres, il renseigne les clients par téléphone sur les disponibilités de l'établissement et effectue les réservations. Connaissant parfaitement l'état de remplissage de l'hôtel et les mouvements d'arrivées et de départs, il indique au personnel des étages les chambres à préparer.

Dans les établissements de petite taille disposant d'une équipe peu nombreuse à l'accueil, le réceptionniste est souvent appelé réceptionniste « tournant » car il doit s'adapter aux besoins du service et assume toutes les responsabilités de l'accueil : maincourantier, réceptionniste, chef de réception, service petit déjeuner, peut-être même bagagiste ou service en salle.

#### 1.2 Conditions d'entrée sur le marché du travail et cheminement professionnel

#### Condition d'entrée

Pour les hôtels de plus de deux étoiles, le niveau à exiger est le BAC et plus car la responsabilité demande un niveau plus haut, face à l'utilisation des outils informatiques spécifiques comme l'utilisation des logiciels « AMADEUS, OPERA, ORCHESTRA, MICROS FIDELIO » sont exigées.

Mais ceux classés moins de deux étoiles sont concernés par des niveaux de formation comme le BEPC, CAP minimum.

Toutefois, quel que soit le classement de l'hôtel, des normes de qualification sont exigées pour pouvoir exercer le métier du réceptionniste, il est l'image de l'établissement. Les professionnels sont validés selon leurs compétences et leurs attitudes

#### **Cheminement professionnel**

Ce métier pourrait débuter par un **réceptionniste**, et devenir un **chef de brigade** ensuite un assistant réceptionniste après un **chef réceptionniste**, en **responsable d'hébergement**, et fort possible qu'il deviendra **un directeur d'hébergement** et certain arrivera jusqu'à un niveau de **directeur d'hôtel** grâce à l'évolution des compétences et à l'ambition de s'évoluer par le biais des formations continues internes ou externes.

#### Développement professionnel

La mise à jour des connaissances et le développement professionnel sont indispensables dans ce métier, à partir du recyclage et l'utilisation de la NTIC qui est incontournable.

#### Perspectives pour le futur

Madagascar étant une destination touristique, ce secteur contribue au développement économique. Pour ce faire, le métier de réceptionniste est parmi les postes clés.

L'adhésion à des associations telles que la FHORM (Fédération des Hôtelleries et Restaurateurs de Madagascar), l'ASHORT (Association des Hôtelleries et des Restaurateurs de Tananarive) est très bénéfique pour ce métier car ces associations aident les réceptionnistes à trouver des formations additives pour développer leurs compétences.

#### Facteurs de motivation

La passion du métier constitue une motivation première du réceptionniste. En outre, plusieurs facteurs poussent les professionnels à choisir ce métier, comme le côté relationnel très élargi, l'acquisition des nouvelles connaissances (apprentissage d'autres langues).

Outre la rémunération, le réceptionniste d'hôtel peut parfois compléter ses revenus grâce aux pourboires.

Le montant de la rémunération doit être revu à la hausse, étant donné l'importance et la complexité du métier.

#### 1.3 Equipements et matériels utilisés

En général, les principaux équipements et matériels utilisés par la réception sont :

- Un poste ordinateur
- Une imprimante multi-fonction (impression couleur- Scanner- photocopieuse)
- Des postes téléphoniques fixes et portables (avec accès à la ligne extérieure)
- Une connexion internet (haut-débit pour les clients)
- Badges
- Outils de manutention
- Tenue professionnelle

#### Documents utilisés :

- Des cartes de visites de l'hôtel
- Des dépliants ou prospectus de l'hôtel
- Des flyers appartenant à des prestataires
- Fiches techniques
- Cartographie (gratuit)
- Map touristique et culturel (Listes des parcs et des lieux ou sites à visiter)

#### 1.4 Environnement et conditions de travail

#### Lieu de travail

Le travail du réceptionniste est toujours à l'intérieur d'un local, et l'entrée de l'hôtel (back office).

#### Horaires, conditions d'embauche et salaire

#### **HORAIRE**:

Le réceptionniste travaille généralement 8h 30 par jour pour un total de 50 heures par semaine et a droit à un jour de repos par semaine.

En général, le réceptionniste de nuit (Night auditor), travaille un jour sur deux. Toutefois, pour les besoins ou l'exigence de service, d'autres horaires peuvent être adoptés.

Les heures supplémentaires font l'objet de rémunération appropriée.

#### **CONDITIONS D'EMBAUCHE:**

- D'après les professionnels, idéalement, le diplôme en THR est nécessaire lors du recrutement, aussi il faut avoir une bonne condition physique ainsi qu'une bonne santé (vue, ouïe, mentale)
- L'esprit commerciale, la courtoisie, la méthode et la maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères (le français et l'anglais sont pratiquement toujours exigés) se révèlent indispensables.
- La connaissance de l'outil informatique est également requise.
- La période d'essai et la formation sont obligatoires
- L'expérience professionnelle dans ce domaine est souhaitée

#### **SALAIRE**:

Le salaire d'un réceptionniste varie selon le lieu de travail;

Il faut savoir que le niveau de rémunération d'un réceptionniste en hôtellerie dépend majoritairement de son niveau de qualification, du standing de l'hôtel ainsi que de l'expérience qu'il affiche à ce poste.

Mais en général, pour un employé du secteur privé, il varie selon le statut de l'établissement : à partir de 160.000 Ar<sup>1</sup> par mois pour les débutants et environ 300.000Ar par mois pour les praticiens (ceux qui ont plus de 5 ans d'expériences).

#### Risques et stress

Le réceptionniste est exposé à plusieurs risques tels que :

- Risque de filouteries (clients partis sans payer la facture...)
- Risque de violence ou d'agression au travail ou lors des trajets (tôt le matin ou tard le soir).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En 2016

- Risque de perturbation des rythmes biologiques (fatigue, troubles du sommeil et de l'alimentation, impact sur la vie privée) liée aux horaires de travail (horaires décalés, nuit, week-end et jours fériés).
- Risque de troubles veineux liés à une station debout prolongée.
- Risque de troubles visuels liés au travail sur écran de visualisation.
- Risque biologique (contamination par le public), possiblement aggravé par les courants d'air.
- Risque de stress :
  - lié à la charge mentale : périodes d'affluence de clients en arrivée ou en départ, tâches simultanées (téléphone, informatique, clients, fax... et surveillance des individus suspects) ; imprévus et urgences ; toutes les tâches à réaliser en présence ou sous le regard du public, lié à la peur d'une agression verbale ou physique
- Précarité/ instabilité de l'emploi (rupture de contrat) dû à l'instabilité politique et économique

#### 1.5 Exigences du métier

Le réceptionniste en hôtellerie est la première personne que les clients découvrent en passant les portes de l'hôtel. Ce métier est basé par une bonne image et une présentation soignée. Il doit donc porter une tenue parfaite et avoir un sens de l'accueil (sourire...). Il est indispensable d'avoir le sens du contact et de la courtoisie pour faire carrière au sein de cette profession. De plus, le sens du service et du dévouement est nécessaire. Il est au service des clients et il doit satisfaire toutes leurs demandes. C'est pour cette raison que la pratique d'une ou plusieurs langues étrangères constitue un atout. Le réceptionniste en hôtellerie doit être discret. Enfin, l'organisation et la rigueur sont primordiales pour assurer le bon fonctionnement de l'hôtel.

Il doit maîtriser l'outil informatique et être capable de l'utiliser en tant que responsable des réservations, et dans la gestion des plannings. Enfin, le travail d'un réceptionniste en hôtellerie est relativement physique puisque ce professionnel passe de longues heures debout derrière son comptoir.

#### 1.6 Autonomie en milieu de travail

Un réceptionniste est généralement autonome dans son milieu de travail. Il travaille sous la supervision de son chef hiérarchique selon les circonstances.

#### 1.7 Interactions professionnelles

Une étroite collaboration avec les clients et ses collègues ainsi que tous les autres départements au sein de l'hôtel s'avèrent nécessaire pour le réceptionniste. De plus, il peut être en relation avec les autres prestataires de service (agence de voyage, transporteurs, les organisateurs d'évènement...).

#### 1.8 Aspect linguistique

Les professionnels ont déclaré que l'aspect linguistique était très important pour le métier du réceptionniste pour les raisons suivantes :

- La plupart des clients sont des étrangers, donc la maîtrise des langues étrangères surtout le français et l'anglais est obligatoire.
- La connaissance des autres langues sera un atout (mandarin, italien, espagnole ....).

#### 1.9 Evolutions technologiques

Le NTIC apporte un grand changement dans le monde du métier de réceptionniste car il facilite les tâches, tels que :

- Le gain de temps et la rapidité des opérations.
- Les ventes en lignes sont opérationnelles,
- L'information est arrivée en temps réel
- Les archives sont bien conservées et classifiées

#### 1.10 Prise en compte de l'environnement

Malgré l'existence du décret MECIE (Mise En Compatibilité des Investissements à l'Environnement), la prise en considération de l'environnement est encore faible, comme le non-respect des zones non-fumeur (...).

#### 1.11 Accessibilité des femmes

Les femmes pratiquent bien le métier de réceptionniste, mais, elles doivent s'attendre à exécuter des travaux en position débout et quelque fois le travail nocturne.

#### 1.12 Entrepreneuriat et auto-emploi

La plupart des réceptionnistes adoptent pour le travail en entreprise plutôt que de se lancer dans l'auto-emploi pour les facteurs suivants :

- L'ouverture d'un établissement a besoin d'un moyen financier considérable pour pouvoir disposer des matériels nécessaires.
- La possibilité de perfectionnement est envisageable en entreprise, alors qu'en autoemploi le réceptionniste assurera cet investissement lui-même;

#### SECTION 2 – DESCRIPTION DU TRAVAIL

#### - PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'une profession. Le processus présenté est assez générique pour respecter les différentes situations de travail du domaine :

- 1. Analyser les besoins
- 2. Organiser le travail
- 3. Effectuer le travail proprement
- 4. Vérifier et contrôler les résultats
- 5. Consigner les données

#### 2.1 TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS

- Le tableau des tâches et des opérations présenté est le résultat d'un consensus avec les professionnels du métier.
- Aux fins de l'exercice, le tableau des tâches et des opérations définit le portrait du métier de réceptionniste au moment de l'analyse de la situation de travail. Le niveau de référence considéré est celui de l'entrée sur le marché de l'emploi.

TACHES		OPERATIONS		
1.	Assurer l'accueil	1.1 Fournir des renseignements exacts 1.2 Préparer l'arrivée du client : Check in 1.3 Présenter les produits de l'hôtel (Spa- salle de sport- piscine) 1.4 Remplir les fiches police (identité du client) 1.5 Demander le mode de paiement		
		1.6 Prendre notes les différentes réclamations 1.7 Consigner les bagages		
2.	Établir la main courante	<ul> <li>1.7 Consigner les bagages</li> <li>2.1 Contrôler et vérifier la caisse à l'aide de l'utilisation des calculs en Excel</li> <li>2.2 Faire apparaître : -le chiffre d'affaire du jour : restaurant, hébergement et autres  <ul> <li>Le nombre de clients</li> <li>Le taux d'occupation</li> <li>Le nombre de chambres louées</li> <li>Le résultat</li> <li>Les clients en no-show</li> </ul> </li> </ul>		

3.	Faire l'opération de caisse	<ul> <li>3.1 Établir la facture globale et y insérer les divers (bon restauration, blanchisserie, business center)</li> <li>3.2 Encaisser les diverses factures</li> <li>3.3 Effectuer les opérations de changes (s'il y en a)</li> <li>3.4 Préparer le départ du client : Check out</li> </ul>	
4.	Gérer la réservation	<ul> <li>4.1 Enregistrer la réservation par e-mail, sur place, par téléphone (avoir le maximum d'information sur la réservation)</li> <li>4.2 Tenir à jour le planning des réservations (Noter la modification, l'annulation, la confirmation, extension)</li> <li>4.3 Prévoir les cas exceptionnels (sur nombre)</li> </ul>	
5.	Vendre les prestations, les activités de l'établissement	5.1 Proposer aux clients (logés ou non) les activités de l'hôtel 5.2 Convaincre les clients à choisir les prestations 5.3 Conseiller les clients sur les prestations proposés	
6.	Transmettre les messages	<ul><li>6.1 Enregistrer le mouvement des courriers (arrivées et envois)</li><li>6.2 Faire le suivi des messages divers (reçus et envoyés)</li></ul>	

#### 2.2 CONDITIONS DE REALISATION ET CRITERES DE PERFORMANCE

La section suivante présente les conditions de réalisation et les critères de performance associés aux différentes tâches identifiées pour le métier de réceptionniste d'hôtel.

Critères de performance  Respect des conditions d'hygiène et de sécurité Tenue correcte selon les normes Utilisation parfaite des techniques de communication
d'hygiène et de sécurité  Tenue correcte selon les normes  Utilisation parfaite des techniques de communication
<ul> <li>(sens d'élocution, capacité d'écoute)</li> <li>Utilisation parfaite des outils informatiques</li> <li>Respect des procédures établies</li> <li>Description claire et précise des prestations</li> <li>Gestion appropriée du stress</li> <li>Proposition de solutions appropriées</li> </ul>

TACHE N° 2 – Établir la main courante			
Conditions de réalisation	Critères de performance		
Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie complète, ou en équipe  Références utilisées  Manuel de procédure Fiches techniques  Outils utilisés  A l'aide de :  Outils informatiques Connexion internet  Conditions environnementales  De façon générale, cette tâche se réalise :  À l'intérieur : back office  En interaction avec  Collègues, chef hiérarchique	<ul> <li>Respect de la procédure de travail</li> <li>Manipulation et utilisation adéquats des outils</li> <li>Bonne qualité de travail</li> <li>Justesse de la décision</li> <li>Précision et clarté du rapport</li> <li>Fait preuve d'initiative</li> <li>Procédure de maintenance respectée</li> <li>Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients</li> <li>Exécution correcte des opérations de base.</li> <li>Mise en place des mesures de sécurité et de protection des comptes</li> <li>Gestion appropriée du stress</li> </ul>		

TACHE N° 3 – Faire l'opération de caisse  Conditions de réalisation  Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie complète ou sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité  Le travail peut se faire seul ou en équipe  Références utilisées  Manuel de procédure  Documentation technique  Consignes particulières:  Le travail se réalise en fonction de consignes ou d'une procédure adaptée au milieu du travail.  Outils utilisés  A l'aide de :  Ordinateur avec logiciel (AMADEUS, ORCHESTRA, OPERA, MICROS FIDELIO)  Connexion internet  TPE (terminale de paiement électronique : VISA card, Master card, AMEX)  Conditions environnementales	
Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie complète ou sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité  Le travail peut se faire seul ou en équipe  Références utilisées  Manuel de procédure Documentation technique  Consignes particulières:  Le travail se réalise en fonction de consignes ou d'une procédure adaptée au milieu du travail.  Outils utilisés  A l'aide de :  Ordinateur avec logiciel (AMADEUS, ORCHESTRA, OPERA, MICROS FIDELIO)  Connexion internet  TPE (terminale de paiement électronique : VISA card, Master card, AMEX)	
<ul> <li>Le travail peut être réalisé en autonomie complète ou sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité</li> <li>Le travail peut se faire seul ou en équipe</li> <li>Références utilisées</li> <li>Manuel de procédure</li> <li>Documentation technique</li> <li>Consignes particulières:         <ul> <li>Le travail se réalise en fonction de consignes ou d'une procédure adaptée au milieu du travail.</li> </ul> </li> <li>Outils utilisés         <ul> <li>A l'aide de:</li> <li>Ordinateur avec logiciel (AMADEUS, ORCHESTRA, OPERA, MICROS FIDELIO)</li> <li>Connexion internet</li> <li>TPE (terminale de paiement électronique: VISA card, Master card, AMEX)</li> </ul> </li> </ul>	es de performance
De façon générale, cette tâche se réalise à l'intérieur : back office  En interaction avec  Collègues, chef hiérarchique	Respect des conditions d'hygiène et de sécurité Respect des procédures de travail Précision et clarté des documents produits Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients. Exécution correcte des opérations de base. Utilisation adéquate de la terminologie. Démarche planifiée et méthodique. Archivage approprié des fichiers Utilisation efficace des fonctionnalités d'un logiciel Consignation des commentaires pertinents Gestion appropriée du stress

TACHE N° 4 – Gérer la réservation	
Conditions de réalisation	Critères de performance
Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie, sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité  Références utilisées  Manuel de procédure Documentation technique  Consignes particulières: Le travail se réalise en fonction de consignes ou d'une procédure adaptée au milieu du travail.  Outils utilisés  A l'aide de: Outils informatiques (Ordinateur avec logiciel (AMADEUS, ORCHESTRA, OPERA, MICROS FIDELIO) Connexion internet Téléphone (fixe et portable)  Conditions environnementales  De façon générale, cette tâche se réalise à l'intérieur: back office  En interaction avec Collègues, chef hiérarchique, autres départements	<ul> <li>Respect des conditions d'hygiène et de sécurité</li> <li>Respect des procédures de travail</li> <li>Respect des consignes</li> <li>Consignation des commentaires pertinents</li> <li>Manifestation d'attitudes favorisant des relations interpersonnelles harmonieuses.</li> <li>Application rigoureuse des règles de politesse et de courtoisie.</li> <li>Adaptation de son approche selon les personnes et les situations.</li> <li>Manifestation d'une attitude d'écoute et de réceptivité.</li> <li>Archivage approprié des fichiers</li> <li>Gestion appropriée du stress tout au long de l'intervention</li> <li>Utilisation efficace des logiciels de bureautique et de multimédia</li> </ul>

TACHE N° 5 – Vendre les prestations, les a	
Conditions de réalisation	Critères de performance
Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie, sous supervision  Références utilisées  Catalogue de prestation Brochures Flyers  Matériels utilisés  A l'aide de :  Outils informatiques Connexion internet  Conditions environnementales  A l'intérieur : back office  En interaction avec  Collègues Chef hiérarchique (en cas de besoin) Autres prestataires de services	<ul> <li>Respect des conditions d'hygiène et de sécurité</li> <li>Respect des consignes</li> <li>Application des techniques commerciales</li> <li>Manifestation d'attitudes favorisant des relations interpersonnelles harmonieuses.</li> <li>Application rigoureuse des règles de politesse et de courtoisie.</li> <li>Adaptation de son approche selon les personnes et les situations.</li> <li>Connaissance des produits à vendre (Spa- restaurant)</li> <li>Manifestation d'une attitude d'écoute et de réceptivité.</li> <li>Utilisation efficace des bureautiques, des logiciels et internet</li> <li>Gestion appropriée du stress tout au long de l'intervention</li> <li>Proposition de solutions créatives et appropriées</li> </ul>

TACHE N° 6 – Transmettre les messages			
Conditions de réalisation	Critères de performance		
Degré d'autonomie  Le travail peut être réalisé en autonomie, ou en équipe, ou sous supervision.  Références utilisées Fiche message Fiches techniques  Outils utilisés  A l'aide de: Connexion internet Imprimante multifonction Téléphone (fixe et portable)  Conditions environnementales  De façon générale, cette tâche se réalise à l'intérieur;  En interaction avec: Le chef hiérarchique, collègues	<ul> <li>Respect des conditions d'hygiène et de sécurité</li> <li>Compréhension</li> <li>Respect de la procédure de travail</li> <li>Précision et clarté du rapport</li> <li>Gestion appropriée du stress tout au long de l'intervention</li> <li>Archivage approprié des fichiers</li> <li>Consignation minutieuse de toute l'information</li> <li>Utilisation efficace des logiciels de bureautique</li> <li>Proactivité</li> </ul>		

#### 2.3 FREQUENCE RELATIVE, COMPLEXITE ET IMPORTANCE DES TACHES

Les professionnels présents à l'AST ont évalué la fréquence relative des tâches, leur complexité ainsi que leur importance.

- La fréquence de la tâche est exprimée en pourcentage du temps consacré au travail sur une période d'une semaine ou d'une durée convenable à la réalisation de l'ensemble des tâches identifiées pour le métier.
- Le niveau de complexité des tâches est exprimé selon une référence variant de très complexe (4) à peu complexe (1) en considérant la nature des difficultés, des problèmes ou des situations rencontrés dans un contexte normal d'exécution.
- L'importance de la tâche est exprimée selon une échelle variant de très important (4) à peu important (1) en comparant les tâches les unes aux autres.

TÂCHES		Fréquence d'exécution	Complexité (1 à 4)	Importance relative (1 à 4)
1.	Assurer l'accueil	30	4	4
2.	Établir la main courante	05	2	4
3.	Faire l'opération de caisse	20	4	4
4.	Gérer la réservation	30	2	4
5.	Vendre les prestations, les activités de l'établissement	10	3	4
6.	Transmettre les messages	05	2	4
		100 %		

#### 2.4 CONNAISSANCES, HABILITES ET ATTITUDES

L'analyse de la situation de travail a permis de faire ressortir un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes souhaitables (et voire nécessaires) à l'exécution des tâches. Ces éléments d'ordre personnel et dans plusieurs cas intrinsèques à la personne sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont applicables dans une variété de situations connexes, mais non identiques. Ils ne sont donc pas limités à une seule tâche ni à une seule fonction de travail, mais sont des éléments auxquels se sont référés les professionnels du métier.

#### **Connaissances**

	- Français (parlé, écrit)
	- Anglais (parlé, écrit)
	<ul> <li>Autres langues étrangères (italien, mandarin)</li> </ul>
	- Mathématiques appliqués
	- Comptabilité appliquée
	- Notion d'électricité
Connaissances (savoirs)	- Notion en entrepreneuriat (culture)
	<ul> <li>Outils bureautiques et internet</li> </ul>
	- Techniques d'expression
	- Droit du travail
	- Symboles et signaux
	- Hygiène et sécurité du travail
	- Terminologie spécialisée

#### Habiletés

	- Manipulation des outils informatiques
	- Dextérité
Habiletés et Aptitude	- Automatisme
(savoir-faire)	- Savoir faire la petite maintenance de la machine
•	- Savoir rechercher des informations
	- Bonne condition physique
	- Manipuler des logiciels nécessaires

#### **Attitudes**

		- Calme, se	érieux	
		<ul> <li>Aisance r</li> </ul>	relationnelle	
		- Curieux		
		- Méthodi	que	
		- Débrouil	lard	
	Comportement	- Discret		
(Savoir être)			- Courtois	
	- Sociable			
		- Responsa	able	
		- Esprit d'é	équipe	
	- Prudent			
		- Excellent	te présentation	

- - - - - - -	Droit Bonne qualité de reflexe Souriante Bonne maîtrise de soi Autonome Proactive Patient Intègre
---------------------------------	---

#### 2.5 SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION

Les professionnels, qui ont contribué à l'atelier de l'analyse de situation de travail, ont exprimé des suggestions concernant la formation.

Pour qu'on puisse assurer l'adéquation « emploi-formation », il faut que :

- les formateurs aient un niveau de compétence adéquat
- le programme de formation dispensé soit conforme au Référentiel de Formation
- les établissements de formation soient équipés des matériels nécessaires à la réalisation de la formation et au minimum conformes aux exigences des entreprises.
- les stages se fassent dans diverses entreprises et en alternance avec la formation.

Prise en compte de certains aspects dans la formation :

- Organiser des visites des entreprises avant la formation afin que les apprenants puissent explorer de près le milieu de travail.
- Renforcer et améliorer l'apprentissage des langues (français, anglais et autres)
- Insister sur l'importance de la formation concernant la santé, la sécurité et l'environnement (HSE/HSE : Health Security Environment)
- Susciter chez l'apprenant un esprit de créativité et de recherche afin qu'il puisse se mettre à jour face au développement incessant de la technologie et au besoin de secteur.
- Informer l'apprenant sur le décret MECIE (Mise en compatibilité des Investissements à l'environnement) et le code de travail

Pour avoir davantage une collaboration entre le MEETFP et les entreprises, les professionnels du métier au sein des entreprises ont suggéré de participer à la formation et à la dotation en équipement des établissements de formation en cas de nécessité.

### SECONDE PARTIE – Les compétences du métier

#### Compétences générales et compétences particulières

Les compétences générales sont dites transversales et correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale. Les compétences transversales doivent permettre l'intégration de principes et de concepts, de façon que la personne puisse faire face à une variété de situations et s'adapter à des contextes de travail variés et changeants.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier. Elles visent surtout à rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier.

#### Liste des compétences générales et particulières

Suite à l'étude et à l'analyse des informations recueillies lors de l'AST, il fut convenu par l'équipe de production de retenir les compétences générales suivantes. Elles correspondent bien aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce le métier de réceptionniste en hôtellerie.

- 1. Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail
- 2. Manipulation correcte des outils informatiques
- 3. Appliquer les techniques de marketing
- 4. Mettre en œuvre les règles de communication en hôtellerie
- 5. Appliquer les règles du savoir-vivre avec les clients
- 6. Appliquer la comptabilité relative à la tenue de caisse
- 7. Utiliser efficacement les logiciels et les outils informatiques

Les compétences particulières suivantes furent retenues car elles représentent bien la description du métier et sont en lien avec le processus de travail.

- 1. Accueillir personnellement et chaleureusement le client, assurer les opérations liées à l'arrivée et au départ du client,
- 2. Répondre aux différentes attentes des clients,
- 3. Coordonner le travail avec les équipes
- 4. Gérer la facturation, l'encaissement
- 5. Participer à l'augmentation du chiffre d'affaire de l'établissement
- 6. Etablir la main courante manuelle et informatisée
- 7. Gérer la réservation
- 8. Assurer le rôle du secrétariat
- 9. Assurer la réception et la transmission des messages

# Référentiel de Certification

Le premier but de l'évaluation d'une compétence est d'attester que le stagiaire qui a réussi l'épreuve maîtrise au niveau requis pour l'entrée sur le marché du travail, les connaissances, les habiletés et les attitudes composant cette compétence. La maîtrise de l'ensemble des compétences inscrites dans un programme, donc la réussite à chacune des épreuves de chacun des modules, est la condition pour obtenir le diplôme certifiant la réussite dans ce programme.

L'évaluation dans l'APC vise à être la plus juste et la plus équitable possible. C'est en ayant à l'esprit ces principes que sont conçues et élaborées tous les documents des épreuves validant la maîtrise des compétences.

Pour être juste, l'évaluation doit répondre à l'ensemble des critères suivants, chacun pris séparément ne suffisant pas pour respecter un tel principe :

- **pertinence** : elle est pertinente dans la mesure où elle vérifie effectivement la maîtrise des apprentissages prévus dans le programme.
- **validité** : elle est valide dans la mesure où elle permet l'adéquation entre ce qu'on déclare vérifier et ce qu'on vérifie réellement.
- **fiabilité**: elle est fiable dans la mesure où elle permet d'accorder un degré de confiance élevé aux résultats observés et ce même si on utilise des versions différentes (équivalentes) de l'épreuve.

La précision et l'objectivité du processus évaluatif portent la garantie d'un jugement mieux appuyé et, par conséquent, d'une pratique plus juste à l'endroit du stagiaire.

Une évaluation des acquis des stagiaires présente six grandes caractéristiques :

- 1. Elle est critériée;
- 2. Elle est multidimensionnelle;
- 3. Le verdict de réussite est accordé par rapport à un seuil de réussite ;
- 4. La passation d'une épreuve a lieu à la fin du module qui la concerne ;
- 5. Une évaluation en APC peut prendre deux formes, une épreuve de connaissances pratiques ou une épreuve pratique ;
- 6. En cas d'échec, le stagiaire a droit à une ou des reprises selon les modalités qui sont précisées à la fin du document.

# **MODULE 1 : ACCEUIL DE CLIENT**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 01 : Accueil du client			
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE		
MODULE	P1 : ACCUEIL DE CLIENT	CODE: RHP1	
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : A	CCUEILLIR PERSONNELLEMENT ET	DUREE : 195 h	
CHALEUREUSEMENT LE CLIENT,	ASSURER LES OPERATIONS LIEES A		
L'ARRIVEE ET AU DEPART DU CLI	ENT		
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence accueillir personnellement et chaleureuseme les opérations liées à l'arrivée et au départ de l'épreuve sera de 4 heures.  Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse répo pour donner un renseignement concernant l'réservation face à face ou en ligne, Check in/de la mise en situation par binôme : client/repartir de la fiche police vierge, on s'attend à puisse le compléter correctement par rappor renseignements fournis. L'apprenant devrait minimum 5 prestations qui pourraient se préhôtel, ensuite il devrait citer les différents typpaiement et les différentes techniques, moyed des bagages.	ent le client, assurer u client. La durée de ondre à un client l'hôtel, fasse une check out, à partir éceptionniste. A ce que l'apprenant et aux présenter esenter dans un pes de mode de	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel		
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures		
SEUIL DE REUSSITE	75 points		
REGLE DE VERDICT	Exactitude de remplissage de fiche police		
MATERIELS NECESSAIRES	Ordinateur		
	<ul> <li>Différents logiciels utiles en THR</li> </ul>		
	<ul> <li>Polycopie</li> </ul>		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.	

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 01					
FILIERE: RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE					
MODULE RH1 : ACCUEIL DE CLIENT				CODE: RH. P1	
COMPORTEMENT ATTENDU: accueillir personnellement et chaleureusement			DUREE: 195H		
le client, assurer les opérations liées a l'arrivée et au départ du clie					
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :			D./-	II - I	
				ultat	
Signature du formateur :			Succès	Echec	
	Out	Non	Dán	linto	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Resu	ıltats	
Exactitude de renseignements fournis  1.1 lustasse et précisens des communications (conjugaisen					
1.1 Justesse et précisons des communications (conjugaison,			0 -	. 10	
accords genre)			0 00	u 10	
1.2 Clarté de la communication (mots technique, règles de			0 -	. 10	
courtoisie)				u 10	
1.3 Utilisations des outils informatiques (façons de répondre les		_	0 00	u 10	
courriels)					
2. Check in/ check out			0 -		
2.1 Enumération des techniques de gestion des plusieurs clients				u 5	
2.2 destion de depart maividael du chi groupe				u 10	
2.3 Gestion de minibar 0 ou 10					
3. Remplissage de fiche police			0 ou 15		
3.1 Exactitude de renseignement acquis et technique de			0 00	J 15	
remplissage					
4. Proposition des différents produits de l'hôtel			0.0		
4.1 Description et présentation 05 produits de l'hôtel (tolérance :			0 0	u 5	
un manquant sur 5 est acceptable)		П	0.0		
<ol> <li>4.2 Clarté de la communication (mots technique, règles de courtoisie)</li> </ol>			0 0	u 5	
5. Assurance de mode de paiement					
5.1. Identification correcte des différents modes de paiement			0.0	u 5	
5.2 Définition de la TPE (Terminale de paiement électronique) et			0.0	u 3	
une simple explication de son utilisation			0.0	u 5	
une simple explication de son dunsation	_	_	0.0	u J	
6. Assurance de l'acheminement des bagages					
6.1 Trois moyens pertinents d'identification des bagages			0 0	u 10	
Total:				/100	
Seuil de réussite : 75 points					
Règle de verdict : Remplissage correcte de fiche police	Oui	Non			
REMARQUES:					

# **MODULE 2: LES ATTENTES DES CLIENTS**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 02 Les attentes du client				
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE			
MODULE	P2: LES ATTENTES DES CLIENTS	CODE : RH-02		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : RI	EPONDRE AUX DIFFERENTES ATTENTES DES	DUREE: 60 h		
CLIENTS, SELON LES CONDITION	S, LES CRITERES ET LES PRECISIONS			
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux			
	L'épreuve a pour but d'évaluer la compéten répondre aux différentes attentes des conditions, les critères et les précisions. La durée de l'épreuve sera de 2 heures. <b>Déroulement</b> Dans une situation reconstituée (jeu de rôle) satisfaire aux demandes d'un client particulié (un membre du jury)	clients, selon les		
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	2 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT	Maintien d'une attitude souriante et calme			
MATERIELS NECESSAIRES	<ul><li>Desk</li><li>Ordinateur</li></ul>			
CONSIGNES PARTICULIERES	Le membre de jury qui joue le rôle d'un clien de l'apprenant.	t n'est pas connu		

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 02				
FILIERE: RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE				
MODULE RH2: LES ATTENTES DES CLIENTS		CODE: RH-02		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU :</b> répondre aux différentes attentes des clients,			DUREE: 60 h	
selon les conditions, les critères et les précisions				
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :			5/ 11 1	
Signature du formateur :		_	Résultat Succès Echec	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
<ol> <li>Manifester un respect de la clientèle et la mettre en confiance         <ul> <li>1.1. Aucune incidence majeure due à la maladresse lors de la communication</li> <li>1.2. Capacité d'écoute et d'échange</li> <li>1.3. Maintient avec le client une attitude professionnelle conforme aux normes de l'entreprise (gentillesse, patience, courtoisie, discrétion, etc.).</li> </ul> </li> </ol>			0 ou 10 0 ou 10 0 ou 10	
<ul> <li>2. Déterminer les attentes exactes de la clientèle et vérifier</li> <li>l'efficacité de la communication</li> <li>2.1. Prise en compte efficacement des demandes du</li> </ul>			0 ou 15	
client en préservant la culture et les directives de l'entreprise			0 ou 15	
<ul> <li>2.2. Transmission aux autres services les informations opportunes pour rendre plus agréable le séjour du client.</li> <li>2.3. Identification active des particularités de la demande du client pour répondre à ses attentes.</li> </ul>			0 ou 15	
<ul> <li>3. Proposer et mettre en œuvre les services dans l'établissement</li> <li>3.1. Connaissance des produits à vendre</li> <li>3.2. Adaptation de l'argumentaire de vente à la situation concrète du client.</li> </ul>			0 ou 10 0 ou 15	
		Total :	/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Perte du sang froid	Oui	Non	_	
REMARQUES:			1	

# **MODULE 3: TECHNIQUE DE TRAVAIL EN EQUIPE**

# Déroulement de l'épreuve :

	EPREUVE N° 03 : Travail en équipe	
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE	
MODULE	P2 : TECHNIQUE DE TRAVAIL AVEC LES	CODE: RH 3
	EQUIPES	
<b>COMPORTEMENT ATTENDU :</b> c	oordonner le travail en équipe	DUREE: 45 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence coordonner le travail en équipe. La durée de heures.  Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse plantravail, identifier les différents types de savo quelques notions sur l'ergonomie. Il devrait techniques ou modes de diffusion d'informa communication, rédiger un simple rapport d à partir d'un thème déterminé.	l'épreuve sera de 2 nifier sa journée de ir et énumérer aussi citer quelques tion et de
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	2 heures	
SEUIL DE REUSSITE	60 points	
REGLE DE VERDICT		
MATERIELS NECESSAIRES	- Ordinateur	
	<ul> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>	exte
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.

#### Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 03				
FILIERE : RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE				
MODULE 3: TECHNIQUE DE TRAVAIL AVEC LES EQUIPES			CODE: RH-03	
COMPORTEMENT ATTENDU : coordonner le travail en équipe			DUREE : 45 h	
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
			Résultat	
Signature du formateur :			Succès Echec	
•				
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Coordination de son activité avec celles des autres services				
1.1 Planification de travail journalière			0 ou 20	
1.2 Les différents types de savoir (faire- être- vivre-devenir)			0 ou 20	
1.3 Trois mots clés de l'ergonomie de travail			0 ou 20	
2. Transmission des informations au personnel ou aux services				
concernés				
2.1 cinq modes de diffusion d'information			0 ou 20	
2.2 Rédaction d'un rapport détaillé d'une journée bien			0 ou 20	
déterminée				
		Total :	/100	
Seuil de réussite : 60 points	_		<del>,</del>	
Règle de verdict :	Oui	Non		
REMARQUES :				

# MODULE 4: FACTURATION, ENCAISSEMENT, MAIN COURANTE

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N°	04 : Facturation, encaissement main couranto	e	
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE		
MODULE	RH 4 : FACTURATION, ENCAISSEMENT,	CODE: RH-04	
	MAIN COURANTE		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU:</b> ge établir la main courante manuel	érer les facturations, l'encaissement et le  et informatisé	DUREE :120 h	
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à gérer les facturations, l'encaissement et établir la main courante manuelle et informatisé. La durée de l'épreuve sera de 4 heures. Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse énumérer les différents types de registres et documents nécessaires à la facturation et encaissement, différents types de monnaie le plus courants. A partir de la réservation d'un séjour d'un client, l'apprenant devrait établir une main courante (la facture).		
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel		
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures		
SEUIL DE REUSSITE	75 points		
REGLE DE VERDICT	Non destruction des éléments fournis par le client		
MATERIELS NECESSAIRES	- Ordinateur		
	- Scanner		
	<ul> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.	

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 04				
FILIERE: RECEPTINNISTE EN HOTELLERIE				
MODULE RH4: FACTURATION, ENCAISSEMENT, MAIN COURANTE				H-4
COMPORTEMENT ATTENDU : gérer les facturations, l'encaissement e	t étab	lir la	a DUREE: 120h	
main courante manuelle et informatisé				
Nom de l'apprenant :  Etablissement :		_ 		
Date de l'évaluation :				
			Résı	ultat
Signature du formateur :			Succès	Echec
Eléments de la compétence	Oui	Non	Rés	ultats
<ol> <li>Utilisation des systèmes – registre papier ou informatiques - manuels et/ou informatisés d'enregistrement des prestations</li> <li>1.1. Enumérer et expliquer l'utilisation des différents types de registres et documents nécessaires à la facturation et encaissement</li> </ol>			0 c	ou 25
<ul> <li>2. Le change monétaire</li> <li>2.1 Énumération des différents types de monnaies le plus courants</li> <li>2.2 Effectuer le calcul de change d'une monnaie internationale</li> </ul>				ou 10 ou 25
<ul><li>3. Gestion de la facturation</li><li>3.1 Faire une main courante en suivant toutes les procédures</li></ul>			0 c	ou 40
·		Total :		/100
Seuil de réussite : 75 points			•	
Règle de verdict :	Oui	Non		
REMARQUES:				

# **MODULE 5: TECHNIQUE DE MARKETING**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 05 : Marketing				
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE			
MODULE	RH5 TECHNIQUE DE MARKETING	CODE: RH5		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : p	articiper à l'augmention du chiffre d'affaire	DUREE :45 h		
de l'établissement				
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence participer à l'augmention du chiffre d'affaire La durée de l'épreuve sera de 2 heures.  Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse iden types de clientèle et les segmentations appro technique de négociation commerciale. A pa situation par binôme, l'apprenant devrait fair comme client/ réceptionniste pour qu'il fasse commerciale à l'aide d'un thème déterminé. l'apprenant puisse établir un contrat de vent thème déterminé.	de l'établissement.  tifier les différents ppriées, la rtir de la mise en re un jeu de rôle e une négociation Il se peut aussi que		
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	2 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT				
MATERIELS NECESSAIRES	- Ordinateur			
	<ul> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>	exte		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.		

#### Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 05				
FILIERE: RECEPTIONNISTE NE HOTELLERIE				
MODULE RH5 TECHNIQUE DE MARKETING			CODE: RH5	
COMPORTEMENT ATTENDU: participer à l'augmention du chiffre d'affaire			OUREE : 45h	
de l'établissement				
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
			Résultat	
Signature du formateur :			Succès Echec	
Elómento de la como étama	Ou:	Non	Décelhata	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Analyse de l'offre et de la demande 1.1. Identification des différents types de clientèle			0 ou 15	
1.1. Identification des différents types de clientele  1.2. Attribution de la clientèle dans le segmentation			0 ou 15 0 ou 15	
1.2. Attribution de la chefftele dans le segmentation			0 00 13	
2. Réalisation d'une négociation commerciale et exécution une				
communication commerciale				
2.1. Enumération des techniques de négociation : trois			0 ou 15	
minimums				
2.2. Avantages et inconvénients de chaque technique de			0 ou 15	
négociation				
2.3. Pertinence d'argument dans la négociation (orale)			0 ou 30	
2.4. Technique de rédaction du contrat (point clés, accord			0 ou 10	
grammaticale)				
		Total :	/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict :	Oui	Non		
REMARQUES:				

# **MODULE 6: RESERVATION**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 06 : Réservation				
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE			
MODULE	RH6 RESERVATION	CODE: RH6		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU :</b> ge	érer la réservation	DUREE: 95h		
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à gérer la réservation. La durée de l'épreuve sera de 4 heures.  Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse, connaitre les différents types de réservation, remplir la fiche de réservation, électronique ou physique, effectuer une annulation ou confirmation de la réservation, planifier une réservation individuelle et en groupe par le biais de la simulation.			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT	Non destruction des éléments fournis par le client			
MATERIELS NECESSAIRES	- Ordinateur			
	<ul> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>	exte		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du mo	odule.		

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 06			
MODULE RH6: RESERVATION			CODE: RH6
COMPORTEMENT ATTENDU: gérer la réservation			DUREE: 95h
Nom de l'apprenant :  Etablissement :  Date de l'évaluation :  Signature du formateur :		- - - [	Résultat Succès Echec
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
<ol> <li>Connaissance des différents types de réservations</li> <li>1.1 Énumération des différents types de réservations</li> <li>1.2 Mise en situation de la réservation par téléphone</li> <li>1.3 Mise en situation de la réservation par e-mail</li> <li>Mode et moyen de réservation</li> <li>2.1 Technique de remplissage des fiches</li> <li>2.2 Confirmation, annulation, modification</li> <li>Planning de réservation</li> <li>3.1 Technique de planification de réservation pour les individuels</li> <li>3.2 Technique de planification de réservation pour les groupes</li> </ol>			0 ou 10 0 ou 15 0 ou 15 0 ou 15 0 ou 15 0 ou 15 0 ou 15
Total :			/100
Seuil de réussite : 75 points	1		
Règle de verdict :	Oui	Non	
REMARQUES:			

.

# **MODULE 7: ROLE DE SECRETARIAT**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 07 : Secrétariat				
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE			
MODULE	RH7: ROLE DE SECRETARIAT	CODE: RH7		
COMPORTEMENT ATTENDU : assurer le rôle du secrétariat et assurer la réception et la transmission des messages				
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à assurer le rôle du secrétariat, assurer la réception et la transmission des messages. La durée de l'épreuve sera de 4 heures.  Déroulement On s'attend à ce que l'apprenant puisse produire des documen administratifs liés au métier en faisant une production écrite d'un thème déterminé. Il pourrait aussi que l'apprenant fasse une simulation de réception et transmission des messages, de coordination de l'évènement en citant les points clés. On s'attend aussi à ce que l'apprenant puisse effectuer une classification des dossiers selon le thème et la chronologie, fair une liste de besoin en matériels et effectuer une petite opération comptable par rapport à un thème déterminé.			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT				
MATERIELS NECESSAIRES	<ul><li>Ordinateur</li><li>Scanner</li><li>Différents logiciels de traitement de</li></ul>	texte		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du n			

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 07				
FILIERE: RECEPTIONNISTE				
MODULE RH7: ROLE DE SECRETATIAT			CODE: RH7	
<b>COMPORTEMENT ATTENDU :</b> assurer le rôle du secrétariat et assu	rer la		DUREE:	L50 h
réception et la transmission des messages				
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
		_		ultat
Signature du formateur :		_	Succès	Echec
Eléments de la compétence	Oui	Non	Pác	ultats
1. Assurance de suivi de la correspondance	Oui	NOII	Nes	uitats
1.1. Transfert de message électronique		П	0.0	ou 10
1.2. Clarté et précision de transfert de message verbale				ou 10
1.3. Technique de publipostage				ou 10
2. Production des documents				74 10
2.1 Rédaction selon les normes (grammaticales et			0.0	ou 10
syntaxiques)				ou 10
2.2 Pertinence des idées dans la production écrite				
3. Coordination de la tenue d'évènements				
3.1 Pertinence des points clés pour l'organisation d'un			□ 0 ou 10	
évènement, 05 points clés à exiger				
4. les gestions documentaires				
4.1. Façon de classifier les dossiers physiques				ou 10
4.2. Façon de classifier les dossiers électroniques			0 0	ou 10
5. Contribution à la gestion de ressources des matériels de				
bureau			0.1	10
5.1. Enumération de 10 matériels nécessaires dans le travail de secrétariat liés à la RH				ou 10 ou 10
5.2. Enumération de 05 techniques d'entretien de matériels et		_		Ju 10
des équipements				
ues equipements		Total	!	/100
Seuil de réussite : 70 points		. ota.	·	
Règle de verdict	Oui	Non		
REMARQUES:			•	

# **MODULE 8: COMMUNICATION FONCTIONNELLE**

# Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 08 : Communication fonctionnelle				
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE			
MODULE	RH8: COMMUNICATION FONCTIONNELLE	CODE: RH8		
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : m	aîtriser les langues étrangères relatives à la	DUREE: 90h		
situation professionnelle en resp	pectant la courtoisie et le professionnalisme			
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux			
	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à : maîtriser les langues étrangères, tels que l'anglais et le français relatives à la situation professionnelle en respectant la courtoisie et le professionnalisme. La durée de l'épreuve sera de 4 heures.  Déroulement  On s'attend à ce que l'apprenant parle couramment la langue à exiger en respectant les normes grammaticales, l'intonation en faisant une simulation de dialogue selon un thème déterminé (appel téléphonique, accueil face à face). Il pourrait aussi que l'apprenant fasse une rédaction de 100 mots selon le thème déterminé.			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT				
MATERIELS NECESSAIRES	- Ordinateur			
	<ul> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>	exte		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.		

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 08				
FILIERE: RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE				
MODULE RH8 COMMUNICATION FONCTIONNELLE			CODE: RH8	
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : maîtriser les langues étrangères rela	tives à	la	DUREE: 90 h	
situation professionnelle en respectant la courtoisie et le professio	nnalis	me		
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
Date de l'évaluation :			Résultat	
Signature du formateur :			Succès Echec	
			1	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Utilisation de la langue orale				
1.1 Norme grammaticale bien respectée			0 ou 20	
1.2 Respect des normes du langage soutenu			0 ou 20	
2. Utilisation de la langue dans le cadre spécifique de certaines				
activités du THR				
		П	0 0 15	
2.3 Justesse et richesse des termes techniques durant l'intervention orale			0 ou 15	
2.4 Façon et attitude d'expression souvent le contexte	П	П	0 ou 15	
présent	_	_	0 00 13	
present				
3. Façon d'une production				
3.1 Accords grammaticales et syntaxique			0 ou 20	
3.2 Pertinence des idées			0 ou 10	
Total:			/100	
Seuil de réussite : 75 points	<u> </u>	NI		
Règle de verdict :	Oui	Non	_	
REMARQUES:	Ш			
HEIMINIQUES .				

# **MODULE 9: INFORMATIQUE**

# Déroulement de l'épreuve :

	EPREUVE N° 09 : Informatique	
FILIERE	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE	
MODULE	RH9 INFORMATIQUE	CODE : RH9
<b>COMPORTEMENT ATTENDU</b> : m	nanipuler correctement les outils	DUREE : 45 h
informatiques		
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à manipuler correctement les outils informatiques. La durée de l'épreuve sera de 2 heures.  Déroulement On donnera à l'apprenant un document technique pour rédupliquer en saisie, faire un tableau et calcul en Excel et ensuite préparer quelques slides ou diapos selon un thème déterminé. On s'attend aussi à ce que l'apprenant fasse un envoi/réception de courrier électronique, transfert des fichiers et effectuer la manipulation des autres équipements de courriel par le biais de simulation.	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	2 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT		
MATERIELS NECESSAIRES	<ul> <li>Ordinateur</li> <li>Scanner</li> <li>Différents logiciels de traitement de t</li> </ul>	exte
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du m	odule.

# Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 09				
FILIERE: RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE				
MODULE RH9 INFORMATIQUE			CODE: RH9	
<b>COMPORTEMENT ATTENDU :</b> manipuler correctement les outils			DUREE: 45h	
informatiques				
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
			Résultat	
Signature du formateur :			Succès Echec	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Informatique bureautique				
1.1 Rapidité de dactylo			0 ou 10	
1.2 Mise en page bien faite			0 ou 10	
1.3 Tableau Excel bien établi			0 ou 10	
1.4 Présentation correcte du power pointe			0 ou 10	
2. Technique de navigation				
2.1 Envoi, transferts corrects des courriels électroniques		_	0 ou 15	
2.2 utilisation correcte de trip advesor			0 ou 15	
3. Manipulation des autres équipements				
3.1 Installation et manipulation de l'imprimante			0 ou 10	
multifonction				
3.2 Installation et manipulation d'un vidéo projecteur			0 ou 10	
4. Mode de sécurisation des appareils				
4.1 Façon d'allumer et d'éteindre la machine			0 ou 5	
4.2 Façon de faire des petites maintenances de la machine			0 ou 5	
		Total :	/100	
Seuil de réussite : 75 points	1	1	T	
Règle de verdict :	Oui	Non		
REMARQUES :				

# Modalité de certification

Les modules CM-09 à CM-12 ne feront pas l'objet d'épreuves spécifiques. La maitrise de ces compétences sera évaluée dans les pratiques des modules CM-01 à CM-08.

Chaque module devra être validé selon les seuils de réussite indiqués dans chaque grille d'évaluation.

La formation sera sanctionnée par un certificat de fin de formation (CFF) pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules et ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20.

Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules professionnels doivent reprendre le ou les modules non validé (s).

# Référentiel de Formation

# Présentation du programme de formation

Le programme de formation RCEPTIONNISTE EN HOTELLERIE s'inscrit dans les orientations retenues par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle concernant la formation professionnelle. Il a été conçu selon le concept de l'Approche Par les Compétences (APC) qui exige la participation des professionnels du milieu du travail et de la formation.

Le programme de formation est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme de formation, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son certificat. Ce programme de formation doit servir de référence pour la planification de la formation et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Pour être admis à suivre la formation, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier du niveau de la fin 3<sup>éme</sup> de l'éducation fondamentale ;
- Être âgé de moins de 25 ans ;

# 1. Synthèse du programme de formation

Nombre de modules : 10	Titres de programme : RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE	
<b>Durée en heures</b> : 870	Code du programme : RH	
Crédits : 58	Certification : Certificat de Fin de Formation	

Code	Intitulé	Durée	Unité
RH1	Accueil de client	195	13
RH 2	Les attentes des clients	60	4
RH 3	Technique de travail avec les équipes	45	3
RH 4	Facturation, encaissement et main courante	120	8
RH 5	Technique de marketing	60	4
RH 6	La réservation	90	6
RH 7	Rôle du secrétariat	150	10
RH 8	Communication fonctionnelle	90	6
RH 9	Informatique	45	3
RH 10	HSE	15	1
10	TOTAL	870	58

# 2. Buts du programme de formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE ».

Ils doivent réaliser diverses tâches telles que :

- 1. Assurer l'accueil
- 2. Établir la main courante
- 3. Faire l'opération de caisse
- 4. Gérer la réservation
- 5. Vendre les prestations, les activités de l'établissement
- 6. Transmettre les messages

# 3. Compétences visées

#### Compétences particulières

- 1. Accueillir personnellement et chaleureusement le client, assurer les opérations liées à l'arrivée et au départ du client,
- 2. Répondre aux différentes attentes des clients,
- 3. Coordonner le travail avec les équipes
- 4. Gérer la facturation, l'encaissement
- 5. Participer à l'augmentation du chiffre d'affaire de l'établissement
- 6. Etablir la main courante manuelle et informatisée
- 7. Gérer la réservation
- 8. Assurer le rôle du secrétariat
- 9. Assurer la réception et la transmission des messages

#### Compétences transversales

- 10. Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail
- 11. Manipuler correctement les outils informatiques
- 12. Appliquer les techniques de marketing
- 13. Mettre en œuvre les règles de communication en hôtellerie
- 14. Appliquer les règles du savoir-vivre avec les clients
- 15. Appliquer la comptabilité relative à la tenue de caisse
- 16. Utiliser efficacement les logiciels et les outils informatiques

# 4. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme « RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE » sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels qu'ils regroupent.

Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches.

- Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail.

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base essentielles et préalables au développement de compétences qui sont liées à l'exécution des tâches.

- Manipulation correcte des outils informatiques
- Appliquer les techniques de marketing
- Appliquer les règles du savoir-vivre avec les clients
- Appliquer la comptabilité relative à la tenue de caisse
- Utiliser efficacement les logiciels et les outils informatiques

#### Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches.

- Accueillir personnellement et chaleureusement le client, assurer les opérations liées à l'arrivée et au départ du client,
- Répondre aux différentes attentes des clients,
- Coordonner le travail avec les équipes
- Gérer la facturation, l'encaissement
- Participer à l'augmentation du chiffre d'affaire de l'établissement
- Etablir la main courante manuelle et informatisée
- Gérer la réservation
- Assurer le rôle du secrétariat
- Assurer la réception et la transmission des messages

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de la communication requises à l'exécution de tâches du métier.

Mettre en œuvre les règles de communication en hôtellerie

# LES MODULES DE FORMATION

# **MODULE RH1: ACCUEIL DU CLIENT**

Code : RH1 Durée : 195 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit accueillir personnellement et chaleureusement le client, assurer les opérations liées à l'arrivée et au départ du client, selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement
- A partir de :
  - Manuel de procédure
  - Catalogue de prestation
  - Fiches techniques
- A l'aide de :
  - Outils informatiques
  - Connexion internet

- Tenue correcte selon les normes
- Utilisation parfaite des techniques de communication (sens d'élocution, capacité d'écoute)
- Utilisation parfaite des outils informatiques
- Respect des procédures établis
- Description claire et précise des prestations
- Gestion appropriée du stress
- Application rigoureuse de règle de politesse et de courtoisie
- Proposition de solutions appropriées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL					
PRECISIONS SUR LE CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE COMPORTEMENT ATTENDU					
A. Fournir des renseignements exacts	<ul> <li>Clarté de la communication</li> <li>Formulation précise de l'interprétation et de la demande</li> <li>Choix approprié en fonction des besoins</li> <li>Précision et richesse du vocabulaire</li> <li>Respect du registre de langues appropriées</li> <li>Emploi du vocabulaire technique pertinent par rapport au sujet traité</li> <li>Analyse judicieuse de la demande</li> <li>Manifestation d'écoute et de la réceptivité</li> <li>Adaptation de son approche selon les personnes et de situation</li> </ul>				
B. Check in/ check out	<ul> <li>Etablissement correcte des priorités</li> <li>Détermination correcte des principales tâches et de leur séquence</li> </ul>				

C. Proposer les différents	<ul> <li>Réaction appropriée devant les problèmes soulevés</li> <li>Respect de la procédure établie</li> <li>Démarche planifié méthodique</li> <li>Utilisation correcte des outils et des procédures</li> <li>Utilisation efficaces d'une fonctionnalité des logiciels</li> <li>Description claire et précise des différents produits</li> </ul>
produits de l'hôtel	<ul> <li>Analyse judicieuse de l'offre et de la demande</li> <li>Application rigoureuse de règle de politesse et de courtoisie</li> </ul>
D. Remplir les fiches polices	<ul> <li>Pré remplissage par le réceptionniste suivant fiche cardex (fiche client)</li> <li>Présentation ou explication de la fiche de police</li> </ul>
E. Assurer le mode de paiement	<ul> <li>Savoir effectuer une conversion de monnaie</li> <li>Utilisation de TPE</li> <li>Savoir rendre la monnaie</li> <li>Différenciation des modes de paiement (bon d'agence : voucher, bon de commande société : cash/espèce, chèque, C.B)</li> </ul>
F. Traiter les réclamations	<ul> <li>Manifestation d'écoute et de la réceptivité</li> <li>Classement / archivage des réclamations</li> <li>Réponse adéquate</li> <li>Maîtrise de la situation</li> <li>Manifestation d'initiative</li> <li>Gestion de conflit</li> <li>Proposition de solutions appropriées</li> </ul>
G. Assurer l'acheminement des bagages	<ul> <li>Identification des bagages</li> <li>Passation de consignes au bagagiste</li> <li>Consignation des bagages</li> </ul>
H. Communication et expression en THR	<ul> <li>Précision et richesse de vocabulaire</li> <li>Respect de réglés orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation</li> <li>Respect de registre de langue approprié</li> <li>Clarté d'expression</li> <li>Qualité de la communication écrite et orale</li> </ul>

ELEMENTS DE LA	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS
COMPETENCE		PEDAGOGIQUES
A. Fournir des renseignements exacts	<ul> <li>Technique de communication (verbale et non verbale)</li> <li>Reformulation de la demande</li> <li>Terminologie appropriée et vocabulaire technique</li> <li>Technique de communication par téléphone</li> <li>Utilisation des outils informatique</li> </ul>	L'apprenant pourrait énumérer les différents types de communication qu'il connaisse. A partir de la distribution des polycopies support, suivi de l'explication de l'enseignant l'apprenant
	(e-mail)  Technique de communication sur support web	pourrait aussi reconnaître les points essentiels du contenu du
B. Check in/ check out	<ul> <li>Gestion des plusieurs client</li> <li>Gestion des appels téléphoniques simultanés</li> <li>Gestion des arrivés, départ individuels et groupes et walk-in (client passage)</li> <li>Gestion de l'arrivée et départ</li> <li>Recouche et chambre blanche</li> <li>Communication interservices avec les étages</li> <li>Vocabulaire technique et terminologie appropriés</li> <li>Utilisation des logiciels appropriés</li> <li>Gestion de minibar</li> <li>Information sur les différents services de l'hôtel</li> <li>Technique de reformulation de réservation en face à face</li> <li>Technique de facturation</li> <li>Gestion du délogement, de noshow</li> </ul>	court. Il pourrait aussi que l'enseignant diffuse une séquence de document concernant un cas d'une demande de renseignement, et après l'apprenant fasse une mise en situation en faisant un jeu de rôle réceptionniste- client. Il pourrait aussi que l'enseignant montre au apprenant comment remplir les fiches techniques,
C. Proposer les différents produits de l'hôtel	<ul> <li>Gestion du delogement, de noshow</li> <li>Technique de présentation et de vente</li> <li>Présentation des horaires et de service</li> <li>Technique de vente des activités et des produits annexes</li> </ul>	
D. Remplir les fiches polices  E. Assurer le mode de paiement	<ul> <li>Définition et contenu de la fiche police</li> <li>Technique de remplissage de fiche police</li> <li>Technique d'encaissement</li> <li>Différents types des fiches techniques (bon d'agence)</li> </ul>	

•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Technique et mode de conversion
	monétaire
	Utilisation et manipulation du TPE
	(vente è distance : VAD)
	■ Différent type de mode de
	paiements (cash/espèce, chèque,
	C.B)
F. Traiter les	Technique de gestion de conflit
réclamations	■ Traitement de réclamation
	Moyen de prospection de
	réclamation (questionnaire de
	satisfaction
	■ Gestion de réclamations sur
	internet (trip advisor)
	■ Technique de classement/archivage
	des réclamations
G. Assurer	Technique et moyen d'identification
l'acheminement des	des bagages (étiquète,
bagages	autocollant)
	■ Technique d'acheminement de
	bagages (par étage)
	■ Technique de consignation
H. Communication	■ Différents types de communication
et expression en	(écrite, verbale, non verbale)
THR	Les différents niveaux de
	communication, (verbale, et non
	verbale)
	■ Les registres de langage,
	particularisme, nationaux, locaux,
	culturel, professionnels)
	■ Les outils de communication
	(internet, intranet)
	■ La recherche d'information (outils,
	méthode, sources, utilisation)

#### **MODULE RH2: LES ATTENTES DES CLIENTS**

Code : RH2 Durée : 60 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit répondre aux différentes attentes des clients, selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### **CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES**

- Individuellement (ou en groupe)
- A l'aide :
  - Matériel, équipement pour les techniques de l'information et de la communication
  - Clés et cartes électroniques
  - Livre de consignes (liste des événements de la journée, etc.)
  - Brochures, dépliants, présentoirs, etc. de prestations de l'hôtel ou de produits périphériques
  - Dossiers clients

#### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Utilisation parfaite des techniques de communication (sens d'élocution, capacité d'écoute)
- Utilisation parfaite des outils informatiques
- Respect des procédures établis
- Description claire et précise des prestations
- Gestion appropriée du stress
- Gestion d'urgence
- Application rigoureuse de règle de politesse et de courtoisie
- Proposition de solutions appropriées

#### **OBJECTIE OPÉRATIONNEI**

	OBJECTIF OPERATIONNEL		
	RECISIONS SUR LE OMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
A.	Être à l'écoute du client, identifier ses attentes et lui manifester de l'intérêt	<ul> <li>Prise en compte efficacement les demandes du client en préservant la culture et les directives de l'entreprise.</li> <li>Prise en compte des informations utiles pour les séjours du client (conditions de séjour, tarifs, etc.).</li> <li>Transmission aux autres services les informations opportunes pour rendre plus agréable le séjour du client.</li> <li>Identification activement les particularités de la situation ou de la demande du client pour répondre à ses attentes.</li> <li>Adaptation de l'argumentaire de vente à la situation concrète du client.</li> </ul>	
B.	Proposer et mettre en œuvre des actions qui correspondent aux attentes	<ul> <li>Prise en compte efficacement les demandes du client en préservant la culture et les directives de l'entreprise.</li> </ul>	

<ul> <li>du client</li> <li>Transmission aux autres services les informations opportunes pour rendre plus agréable le séjour du client.</li> <li>Identification activement les particularités de la situation ou de la demande du client pour répondre à ses attentes.</li> <li>Adaptation de l'argumentaire de vente à la situation concrète du client.</li> </ul>	ì
---	---

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Être à l'écoute du client, identifier ses attentes et lui manifester de l'intérêt	<ul> <li>Techniques d'information et de communication</li> <li>Comportements et attitudes adaptés aux cultures d'entreprises dans le domaine de l'accueil</li> <li>Psychologie du client et connaissance des cultures et habitudes de la clientèle</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Proposer et mettre en œuvre des actions qui correspondent aux attentes du client	<ul> <li>Politique tarifaire</li> <li>Usage courant du logiciel de gestion hôtelière étrangère</li> <li>Connaissance des produits et des services hôteliers</li> <li>Définition de la culture d'entreprise et des services proposés</li> <li>Structure et organisation de l'entreprise</li> <li>Missions des différents services de l'hôtel</li> <li>Argumentaire de vente au face à face, au téléphone et à l'écrit</li> </ul>	

#### MODULE RH 3: TECHNIQUE DE TRAVAIL AVEC LES EQUIPES

Code: RH 3 Durée: 45 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit coordonner le travail en équipe selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement (ou en groupe)
- A l'aide :
- Matériel, équipement pour les techniques de l'information et de la communication
- Organigramme de l'établissement
- Planigramme de rotation du personnel, horaires, services (matin, après midi, soir)
- Descriptif des postes par service
- Mallette de premiers secours

- Vérification de l'existence et l'emplacement du matériel et de la signalétique conformément aux exigences en matière de sécurité professionnelle.
- Organisation du service pour obtenir le maximum d'efficacité
- Connaissance des listes prévisionnelles des mouvements
- Assurance des relations avec les clients conformes avec la politique de l'entreprise.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL		
PRECISIONS SUR LE CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE COMPORTEMENT ATTENDU		
A. Coordonner son activité avec celles des autres services	<ul> <li>Collaboration avec sa hiérarchie ou autres collègues à la définition des postes de travail de son service.</li> <li>Mise en œuvre de qualité dans son service.</li> <li>Information et/ou obtention des données sur les résultats du service.</li> </ul>	
B. Transmettre les informations au personnel ou aux services concernés	<ul> <li>Vérification et transmission des messages prioritaires aux personnels des étages</li> <li>Maintient avec les clients d'une attitude professionnelle conforme aux normes de l'entreprise (gentillesse, patience, courtoisie, discrétion, etc.).</li> </ul>	

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Coordonner son activité avec celles des autres services	<ul> <li>Techniques de planification du travail</li> <li>Relations humaines dans le monde du travail (les savoirs)</li> <li>Notion de l'ergonomie</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Transmettre les informations au personnel ou aux services concernés	<ul> <li>Techniques de diffusion d'information et de communication.         (Affichage, téléphone, courriels, bouche à oreille, appel à réunion, média)</li> <li>Techniques d'élaboration de documents et d'élaboration de rapports</li> </ul>	

#### MODULE RH4: FACTURATION, ENCAISSEMENT, MAIN COURANTE

Code : RH4 Durée : 120 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit gérer les facturations, l'encaissement et établir la main courante manuelle et informatisé selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement
- A l'aide :
  - Matériel, équipement pour les techniques de l'information et de la communication
  - Fichier actualisé sous format papier ou électronique contenant adresses, numéros de
  - Téléphone, horaires d'ouverture, informations sur les taux de change etc.

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manipulation et utilisation adéquats des outils
- Justesse de décision
- Exécution correcte des opérations de bases
- Mise en place des mesures de sécurité et de protection des comptes

# **OBJECTIF OPÉRATIONNEL PRECISIONS SUR LE** CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE **COMPORTEMENT ATTENDU** A. Utiliser les systèmes – registres Usage courant du logiciel de gestion hôtelière papier ou informatiques -Utilisation adéquate des différents manuels manuels et/ou informatisés d'enregistrement des prestations B. Effectuer le change Information sur les lieux ou les clients peuvent effectuer des changes Indication de l'implantation des banques, bureaux de change, administrations, consulat... Information sur les règles de change des devises. Réalisation des changes de devises et respect de la procédure adaptée. C. Gérer la facturation S'assure de l'imputation correcte des consommations de chaque client (facture séparée, facture d'extras, etc.). Préparation des factures des clients selon leur typologie et le respect des délais exigés (départs express, départs matinaux, etc.). Respect des consignes relatives au règlement

	ou à la validation des factures par les clients (débiteurs, facture société, etc.).
F. connaître les différents moyens de paiement	

ELEMENTS DE LA	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS
A. Utiliser les systèmes – registres papier ou informatiques - manuels et/ou informatisés d'enregistrement des prestations	<ul> <li>Types des registres ((facture, main courante, gestion de débiteur, le bon de commande, voucher, facture pro forma, devis)</li> <li>Remplissage des fiches et des registres</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de
B. Effectuer le change	<ul> <li>Différents types de monnaie le plus courants</li> <li>Bureau de changes</li> <li>Taux de changes</li> <li>Mode de calcul de change</li> <li>Règlementation sur le change</li> </ul>	situations réelles
D. Gérer la facturation	<ul> <li>Procédures de gestion des dossiers clients</li> <li>Politique commerciale en matière de services (gratuits ou offerts)</li> <li>Procédures d'enregistrement des consommations</li> <li>Procédures de communication intra et inter services en matière de facturation</li> <li>Mode de remplissage de facture</li> </ul>	
F. connaître les différents moyens de paiement (rappel module****)	<ul> <li>Rappel (cash/espèce, CB, chèque)</li> </ul>	

#### **MODULE RH5: TECHNIQUE DE MARKETING**

Code : RH5 Durée : 45 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit participer à l'augmentions du chiffre d'affaire de l'établissement selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement
- A l'aide :
  - Brochure
  - Carte de visite
  - Flyers
  - Catalogue de prestation
  - Internet
  - Matériels informatiques

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application des techniques commerciales
- Manifestation d'attitudes favorisant des relations interpersonnelles harmonieuses

# OBJECTIF OPÉRATIONNEL PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU A. Analyser l'offre et de la demande B. Réaliser une négociation commerciale et faire une communication commerciale

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Analyse de l'offre et de la demande	<ul> <li>Définition de l'offre et de la demande</li> <li>Segmentation clientèle (homme d'affaire, touriste, famille)</li> <li>Yield management</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent
B. Réaliser une négociation commerciale et faire une communication commerciale	<ul> <li>Technique de négociation commerciale</li> <li>Technique de communication commerciale</li> <li>Contrat de vente</li> </ul>	s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles

#### **MODULE RH6: RESERVATION**

Code : RH6 Durée : 95 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit gérer la réservation selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement (ou en groupe)
- A l'aide :
  - Matériel, équipement pour les techniques de l'information et de la communication
  - Dossiers clients
  - Liste d'hôtels partenaires (pour les cas de « délogement externe » ou service rendu au client sans réservation)
  - Cahier des consignes

- Respect de procédure de travail
- Utilisation efficace des logiciels appropriés

OBJECTIF OPÉRATIONNEL			
PRECISIONS SUR LE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE		
COMPORTEMENT ATTENDU			
A. Mode et moyen de réservation	<ul> <li>Sureté des garanties de réservation et paiement</li> <li>Recueil des informations sur les réservations.</li> <li>Documentations relatives aux réservations appropriées</li> </ul>		
B. Planning de réservation	<ul> <li>Optimisation et organisation de « planigramme de réservation »</li> </ul>		
C. Connaître les différents types de réservations	<ul> <li>Identification des différents types de réservation</li> </ul>		

	EMENTS DE LA OMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A.	Connaître les différents types de réservations	<ul><li>Walk- in</li><li>Par téléphone</li><li>Par courriel</li></ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
В.	Mode et moyen de réservation	<ul> <li>Technique de remplissage des fiches</li> <li>Confirmation, annulation, modification</li> <li>Réservation en ligne ou face à face</li> </ul>	
C.	Planning de réservation	<ul> <li>Technique de planification de réservation pour les individuels et les groupes</li> </ul>	

#### MODULE RH7: ROLE DE SECRETARIAT

Code : RH7 Durée : 150 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit assurer le rôle du secrétariat, assurer la réception et la transmission des messages selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### **CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES**

- Individuellement
- A l'aide :
  - Outils informatiques
  - Matériels de bureau

- Conservation des documents permanents et essentiels
- Repérage rapide de l'information dans les dossiers et dans les documents
- Réponse aux demandes avec rapidités et justesse
- Conscience professionnelle

OBJECTIF OPÉRATIONNEL				
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE			
A. Assurer le suivi de la correspondance	<ul> <li>Transfert des messages</li> <li>Réponses correctes des e-mails</li> <li>Transfert des appels</li> <li>Suivi et rigueur dans la rédaction et transmission de messages</li> </ul>			
B. Produire des documents	<ul> <li>Pertinences de rédaction des lettres et des courriels c</li> <li>Qualité des rédactions (grammaire et orthographe, syntaxe)</li> </ul>			
C Coordonner la tenue d'évènements	<ul> <li>Réservation des salles et matériels nécessaires</li> <li>Recueil des renseignements et des informations nécessaires</li> </ul>			
D. effectuer les gestions documentaires	<ul> <li>Classification et nomination des dossiers appropriés</li> <li>Conservation des dossiers à des endroits désignés</li> <li>Soustraire les documents inutiles</li> </ul>			
E. Contribuer à la gestion de ressources des matériels de bureau	<ul> <li>Bonne évaluation des besoins</li> <li>Prise en considération de l'inventaire</li> <li>Prise en considération des délais de livraison</li> </ul>			

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Assurer le suivi de la correspondance	<ul> <li>Expédition de la correspondance et des envois massifs : publipostage</li> <li>Mise à jour des dossiers de la messagerie électronique</li> <li>Technique d'envoi et transmission des messages</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Produire des documents	<ul> <li>Technique de rédaction des textes</li> <li>Production des tableaux et des graphiques</li> <li>Production des présentations visuelles</li> <li>Technique de mise en page de documents produits</li> </ul>	
C. Coordonner la tenue d'évènements	<ul> <li>Technique de réservation de la salle, activité annexe et du matériel</li> <li>Prise des renseignements</li> </ul>	
E. effectuer les gestions documentaires	<ul> <li>Classification et trie des documents</li> <li>Nomination des dossiers</li> <li>Technique de sauvegardes des dossiers électroniques</li> </ul>	
F. Contribuer à la gestion de ressources des matériels de bureau	<ul> <li>Technique d'entretien de bases des appareils</li> <li>Commande des matériels nécessaires.</li> <li>Mise à jour l'inventaire</li> </ul>	

#### **MODULE RH 8: COMMUNICATION FONCTIONNELLE**

Code : RH8 Durée : 90 heures

#### COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit maîtriser les langues étrangères relatives à la situation professionnelle en respectant la courtoisie et le professionnalisme selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### **CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES**

- Individuellement
- A l'aide :
  - À l'aide de documents disponibles sur le métier
  - Avec l'appui de personnes ressources
  - À partir de dictionnaire, de grammaire et d'outils de référence variés
  - À partir des situations représentatives du milieu de travail

- Respect des règles grammaticales, syntaxiques et lexicales
- Reconnaissance des informations particulières dans des documents courants
- Respect du registre de langue approprié et des règles des productions écrites
- Utilisation satisfaisante des procédés de communication liés à son domaine d'études
- Emploie du vocabulaire technique pertinent, riche et précis par rapport au sujet traité
- Formulation adéquate de l'interprétation des demandes à l'oral ou à l'écrit.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL					
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE				
A. Utiliser la langue orale	<ul> <li>Prononciation des mots correctement et de respect de l'intonation de la langue</li> </ul>				
B. Utiliser la langue dans le cadre spécifique de certaines activités du THR	<ul> <li>Communiquer avec la clientèle, comprendre et s'exprimer</li> <li>Être capable de se présenter, de mettre en attente et de transférer un appel.</li> <li>Transmettre par écrit ou à l'oral un message (maîtrise du style indirect avec concordance de temps).</li> </ul>				
C. utiliser la production écrite	<ul> <li>Respect des règles grammaticales (accords, genre et nombre), syntaxique, ponctuation, orthographe</li> </ul>				

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Utiliser la langue orale	<ul> <li>Acquisition des règles phonétiques</li> <li>Formulation des phrases soutenues</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations
B. Utiliser la langue dans le cadre spécifique de certaines activités du THR	<ul> <li>Vocabulaire et expressions adaptés à tout type de situation de travail</li> </ul>	Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
C. Faire une production écrite	<ul> <li>Éléments, caractéristiques d'une communication</li> <li>Règle grammaticales (accords, genre et nombre)</li> </ul>	

# MODULE RH 9: INFORMATIQUE

Code: RH 9 Durée: 45 heures

#### **COMPORTEMENT ATTENDU**

Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit manipuler correctement les outils informatiques selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent :

#### CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

- Individuellement (ou en groupe)
- A l'aide :
  - Ordinateur
  - Document technique

#### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

Manipulation correcte des outils informatiques

Manipulation correcte des odths informatiques				
OBJECTIF OPÉRATIONNEL				
PRECISIONS SUR LE CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE				
COMPORTEMENT ATTENDU				
A. Informatique bureautique	Rapidité en dactylo			
	<ul> <li>Respect de mise en forme et mise en page</li> </ul>			
	<ul> <li>Utilisation efficace des logiciels bureautique et multimédia</li> </ul>			
B. Technique de navigation	<ul> <li>Respect de norme d'envoi, de réception et de transfert des courriers électroniques</li> <li>Utilisation du Facebook, Skype</li> </ul>			
C. Manipulation des autres équipements	<ul> <li>Utilisation efficace des autres équipements (imprimante, photocopieuse, vidéo projecteur, scanner, fax</li> </ul>			
D. Petite maintenance	Façon d'allumer et d'étendre la machine			
	<ul> <li>Façon de faire des petites maintenances de machine</li> </ul>			

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Informatique bureautique	<ul> <li>Word</li> <li>Excel</li> <li>Power pointe</li> <li>Mode d'allumage et d'éteint de la machine</li> <li>Mode de sécurisation de la machine</li> </ul>	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou
B. Technique de navigation	<ul><li>Internet (e-mail)</li><li>Intranet</li><li>Facebook</li><li>Trip advesor</li></ul>	de situations réelles
C. Manipulation des autres équipements	<ul> <li>Imprimante simple,</li> <li>Imprimante multifonction</li> <li>Photocopieuse</li> <li>Vidéo projecteur</li> <li>Scanner</li> <li>Onduleur</li> </ul>	
D. petite maintenance	<ul> <li>Mode d'allumage et d'éteint de la machine</li> <li>Mode de sécurisation de la machine</li> <li>Branchement et débranchement</li> </ul>	

#### **GLOSSAIRE**

#### PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme est un ensemble cohérent de compétences à acquérir, formulé en termes d'objectifs et découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus du stagiaire en fonction d'une performance déterminée. Ses objectifs et son contenu sont obligatoires.

#### **BUTS DE LA FORMATION**

Les buts du programme sont des énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour un programme de formation donné.

#### **COMPÉTENCE**

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités et qui se fonde sur un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements. Les compétences sont de deux types :

- Les **compétences particulières** portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail et qui rendent la personne apte à assurer avec efficacité la production d'un bien ou d'un service.
- Les **compétences transversales** portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même ; ces compétences peuvent être transférables à plusieurs activités de travail.

#### **OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Les objectifs généraux servent à catégoriser les compétences à faire acquérir par le stagiaire. Ils servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

#### **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

L'objectif opérationnel est défini en fonction d'un comportement relativement fermé et décrit les actions et les résultats attendus du stagiaire. Il comprend cinq composantes :

- Le comportement attendu présente la compétence.
- Les conditions d'évaluation renseignent sur les conditions qui prévalent au moment de l'évaluation de sanction : contexte, matériel, etc.
- Les précisions sur le comportement attendu décrivent des éléments essentiels à la compréhension de la compétence.
- Les critères particuliers de performance définissent des exigences à respecter et accompagnent chacune des précisions sur le comportement. Ils permettent de porter un jugement rigoureux sur l'atteinte de la compétence.
- Les critères généraux de performance définissent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur le niveau de performance recherché ou sur la qualité globale d'un produit ou d'un

service. Ils sont rattachés à l'ensemble ou à plusieurs précisions sur le comportement attendu.

#### **MODULE DE FORMATION**

Subdivision autonome d'un programme de formation professionnelle formant en soi un tout cohérent et signifiant.

#### UNITÉ

Étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme de formation en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ; l'unité correspond à 15 heures de formation.